



Mise en relation d'entreprises et de chefs d'entreprises de la région, dans le but de favoriser les relations commerciales, de rassembler, de partager, d'aider, d'agir.

FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS

(Informations publiées sur le site web du Club sauf indication contraire)

ENTREPRISE :

SIRET :

ADRESSE :

CP :

VILLE :

PAYS :

TELEPHONE PRINCIPAL :

SITE INTERNET :

ACTIVITE DE L'ENTREPRISE :

DATE DE CREATION DE L'ENTREPRISE :

EFFECTIF GLOBAL :

DERNIER CHIFFRE D'AFFAIRES CONNU :

SECTEUR GEOGRAPHIQUE COUVERT :

MEMBRE AU SEIN DU CLUB

PRENOM :

NOM :

FONCTION DANS L'ENTREPRISE :

TELEPHONE :

EMAIL :

Souhaitez-vous ajouter un collaborateur supplémentaire ?

(celui-ci fera l'objet d'une facturation de cotisation de type « second membre »)

PRENOM :

NOM :

FONCTION DANS L'ENTREPRISE :

TELEPHONE :

EMAIL :

Envoyez le dossier complété à : contact@cac140.com

Merci de joindre également le logo de votre société : en pièce jointe format image **de bonne qualité** (.ai, .pdf, .jpg, .gif, .png, etc...)

☐

En proposant volontairement ma candidature, en cochant cette case, et en y apposant ma signature, j'accepte les conditions de traitement de mes données expliquées en Annexe 1.

Signature :



GENESE

En 2012, dans une conjoncture économique difficile et incertaine, quelques chefs d'entreprises de la Vallée de la Fensch ont souhaité se rassembler et échanger sur leurs difficultés quotidiennes, rencontrées dans le cadre de leurs activités professionnelles respectives.

Très vite le constat fut flagrant, les préoccupations auxquelles nous sommes confrontés sont souvent les mêmes et les problématiques identiques :

- **Gestion et organisation**
- **Recherche de partenaires fiables**
- **Impayés**
- **Gestion des ressources humaines**
- **Développement de l'entreprise**
- **Fiscalité/impôts et relation avec l'administration**

C'est ainsi qu'a germé l'idée de créer un club entreprise, un club d'affaires, initialement Club du Château, puis Club Affaires du Château, et enfin le CAC140 que nous connaissons aujourd'hui après avoir franchi la barre des 140 membres.

Soutenues par un grand nombre d'opérateurs économiques privés et publics, **ces entreprises se sont rassemblées** et quoi de plus naturel alors que de se regrouper sous forme associative. **Au cœur de la Vallée de la Fensch à Hayange, berceau de la sidérurgie Lorraine** et plus particulièrement dans l'ancienne maison des maîtres de forges de la famille de Wendel « **le Château Guy de Wendel** », symbole d'après-guerre d'une industrie grandissante et florissante, et vouée au développement économique de toute une région.

Le CAC 140 a largement dépassé son positionnement géographique depuis sa création et compte aujourd'hui entrepreneurs de petites, moyennes ou grandes entreprises, aussi bien de la vallée que de la grande région.

Le CAC 140 est un club qui permet aux entreprises de toutes tailles de se réunir et de discuter autour d'un mot, d'un seul mot : ENTREPRENDRE.

Entreprendre par : l'échange, la rencontre, la confrontation d'idées, la réflexion, la transmission des savoir-faire, l'éducation, la participation, l'information, la contradiction des idées, l'accompagnement, l'animation, le travail.

Car oui, le chef d'entreprise a pour vocation première de créer, de développer, de conforter, de participer au développement économique de sa région et ainsi créer des emplois et de la richesse.

Ce club affaires se veut sans prétentions mais aussi sans complexe vis-à-vis d'une image du chef d'entreprise souvent trop galvaudée, stigmatisée et décriée. Les emplois, le développement, la participation à la vie culturelle, économique et sociale passent par nous et ça, nous en sommes fiers.



FONCTIONNEMENT DU CLUB

L'association a pour objet de :

Mettre en relation des entreprises et chefs d'entreprises de la grande région, dans le but de favoriser les relations commerciales, de rassembler, de générer une synergie, de partager des valeurs, des savoir-faire et des idées, d'aider, et d'agir ensemble en contribuant au développement économique et social de la région.

Conseil d'administration :

L'association est gérée par un conseil d'administration composé de 11 membres au plus qui élisent un bureau composé de :

- 1 Président
- 2 Vice-Présidents
- 1 Trésorier
- 1 Secrétaire

Adhésion :

Tout nouveau membre peut, soit être introduit par un membre existant, soit proposer librement sa candidature. Le comité doit en être tenu informé et obtenir les informations suivantes, avant toute invitation :

NOM, Prénom, Société, Activité, Téléphone, Email et Fonction,

Ensuite l'invitation se fera par la voie habituelle.

L'adhésion d'un membre est validée par le conseil d'administration qui, dans le cas d'un refus, n'a pas à en motiver la raison.

L'adhésion sera considérée comme définitive lorsque le formulaire de renseignements sera complété et la cotisation perçue.

Cotisation :

Le montant de la cotisation est fixé à 500€ par an pour le premier membre de l'entreprise, et à 250€ pour les suivants. Elle est payable à l'avance au plus tard dans le mois qui suit la date d'adhésion.

Le non-paiement de la cotisation est un motif d'exclusion automatique selon les statuts.

Vie du club :

Les réunions se déroulent au siège du club, le Château de Wendel à Hayange, ou dans tout autre lieu, une fois par mois et le plus souvent autour d'un intervenant sur un thème donné, touchant de près ou de loin l'entreprise. Les invitations sont envoyées minimum deux à trois semaines avant la réunion, invitations auxquelles il vous est demandé de répondre, même par la négative.

Ponctualité et comportement :

Par respect pour les membres de même que pour les intervenants extérieurs, il est demandé à chacun de respecter les horaires de rendez-vous et de début de réunion.

Les membres doivent être représentatifs de l'état d'esprit du club, et tout écart de comportement pourrait faire l'objet d'une exclusion sur décision du conseil d'administration.

Pour tout évènement payant organisé par le CAC140, des conditions d'annulation sont précisées dans le mail d'invitation. Si l'annulation est hors de ces délais ou si vous ne vous présentez pas à l'évènement, son prix vous sera facturé en totalité.

Pour toute question ou tout renseignement complémentaire concernant le fonctionnement du Club, le comité se tient volontiers à votre disposition pour y répondre.



ANNEXE 1 – Traitement de vos données

En proposant volontairement votre candidature, vous consentez à ce que les données que vous nous aurez transmises dans la fiche d'adhésion et celles lors de nos futurs échanges, soient utilisées pour le bon fonctionnement de l'association.

Pour rappel, le CAC140 a pour but de mettre en relation des entreprises et des chefs d'entreprises de la région, dans le but de favoriser les relations commerciales, de rassembler, de partager, d'aider, d'agir.

Toutes les données collectées sont uniquement traitées par le comité du CAC140

L'envoi de courriels :

Le CAC140 est amené à utiliser la ou les adresse(s) mail communiquée(s) sur le dossier d'adhésion dans le but de transmettre nos propres communications mais également celles de notre réseau (événements, CV...). Les communications que vous nous partagez peuvent donc être susceptibles d'être transférées à nos membres.

Référencement dans le livret :

Chaque année, l'association édite un livret répertoriant les noms et activités des entreprises membres ainsi que les noms/prénoms de la ou les personnes de ces entreprises faisant partie de l'association.

Echange entre membres :

Si un membre exprime un besoin qui relève de votre activité, le CAC140 peut lui transmettre vos nom/prénom, numéro de téléphone et email.

CAC140 Le Mag

Une newsletter vous sera envoyée chaque mois par email. En tant que nouvel adhérent vous acceptez que vos nom/prénom et logo d'entreprise puisse être dans ce mensuel diffusé à nos membres.

Photos et vidéos de soirées

Certains événements du CAC140 sont :

- Pris en photos pour diffusion sur les réseaux sociaux du CAC140
 - Facebook et LinkedIn : « Le Cac Cent Quarante »
- Filmés pour diffusion sur Youtube (Ré@gir et/ou CAC140)

Site internet

- Diffusion de votre logo : sans restriction d'accès
- Les données inscrites dans la fiche d'adhésion : consultation réservée aux membres du CAC140 et modifiable dans votre espace.

Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement.

Pour cela, contactez : Mme Elodie IANNONE, Vice-Présidente du CAC140
contact@cac140.com
06 40 26 92 66